

BRÈVE INFORMATION

La Municipalité a inauguré le premier espace canin de Nyon

Nyon, le 25 avril 2024



En haut à gauche : Daniel Rossellat, Syndic, et Olivier Monge, Conseiller communal à l'origine de cet espace pour chiens, ont procédé au coupé de ruban officialisant son ouverture devant de nombreux invités à deux et quatre pattes. Photos Michel Perret

Le premier espace canin de Nyon a été inauguré hier en présence de représentants des Autorités, de détenteurs de chien et d'habitant-e-s du quartier. Cet enclos est situé derrière la gare, à côté du parking du Martinet, au milieu d'un nouveau parc public, équipé de tables et de bancs en bois ainsi que d'un grill.

L'espace canin a été conçu en tenant compte des avis et suggestions de propriétaires de chien ayant participé l'an dernier à une démarche participative mise sur pied par la Ville. En plus de pouvoir s'ébattre librement, les chiens bénéficient d'un point d'eau et de structures en bois. Des bancs et des poubelles avec distributeur de sachets complètent l'installation. L'enclos est aussi à la disposition des associations canines pour l'organisation de divers événements et de cours.

Sur l'ensemble du site, 200 arbustes ont été plantés, dont certains à fruits comestibles. En se développant, la nouvelle couverture végétale contribuera au renforcement de la biodiversité et apportera une fraîcheur bienvenue dans cette zone jusqu'ici largement minérale. Côté Lausanne, les trois arbres remarquables ont été préservés (un hêtre pourpre, un cerisier fleur et un saule marsault de plus de cinquante ans).

Par ailleurs, un chemin des écoliers sécurisé relie désormais la gare à l'école du Rocher.

Tous ces aménagements sont conçus pour une durée de vie de huit à dix ans, en attendant la mise en place du futur plan d'affectation du Martinet.

Contacts presse

M. Pierre Wahlen, Municipal chargé de l'Environnement, 079 403 93 11

M. Pascal Bodin, Chef du Service de l'environnement, 076 693 08 03